

"Je suis demandeur d'emploi en Wallonie et je me forme..."

Lors de la 12^e université d'été des Formateurs d'Adultes au CUNIC¹, Gérard BOUILLOT, secrétaire général de la FEProSoC², s'est penché, à l'occasion d'une intervention, sur les dispositifs de formation destinés aux demandeurs d'emploi en Wallonie.

La problématique de l'insertion professionnelle des chômeurs continue à préoccuper les acteurs politiques, économiques, sociaux et les opérateurs de formation depuis de nombreuses années. Mais dans ce domaine comme dans d'autres, les meilleures intentions ne débouchent pas toujours sur les meilleurs résultats.

QUE FAIRE POUR BIEN FAIRE ?

Face aux recompositions de l'ordre économique mondial, que faire pour bien faire? Aujourd'hui, estime G. BOUILLOT, le plan Marshall³ apporte, au moins en partie, une réponse à ces interpellations. En lien direct avec son 5^e objectif qui est de "sus-citer des compétences pour l'emploi", l'apport de l'enseignement de promotion sociale se concrétise notamment par des formations en langues ou liées à des métiers "en pénurie" tels que chauffeur poids lourd, électromécanicien ou encore, soudeur. On vise à maintenir et à développer des emplois de qualité. C'est un net progrès par rapport à ce qui se passait il y a une dizaine d'années. Évoquant, en 1996, les conséquences des mesures pour l'emploi, Marc MAESSCHALCK⁴, professeur de philosophie à l'UCL, était en effet d'avis que certaines d'entre elles avaient pour effet de "démultiplier les bassins de décantation qui ont pour avantage d'extraire des chiffres du chômage un certain volume de chômeurs" ou encore, de "recréer une nébuleuse d'emplois précaires à l'entour du marché traditionnel de l'emploi qui va s'amenuisant".

MOI D'ABORD, ET TOUT DE SUITE!

Globalement, poursuit G. BOUILLOT, les dispositifs volontaires d'articula-

tion emploi/formation demeurent marqués par deux éléments qui caractérisent notre société actuelle: le culte de l'urgence ("*Je veux tout, tout de suite!*") et l'individualisme ("*Moi d'abord!*"). La tyrannie de l'imédiateté favorise un mode de vie fait d'une succession d'urgences, professionnelles et privées. Depuis quelques années, la pression des responsables politiques régionaux se fait de plus en plus forte sur les opérateurs publics de formation pour l'organisation de modules de plus en plus courts, donnant néanmoins accès à un emploi et même à un emploi de qualité. Mais si c'est un passage obligé pour certains publics fragilisés, le secrétaire général de la FEProSoC estime que l'on ne peut s'en satisfaire, car le maintien à l'emploi n'est pas suffisamment garanti. Par ailleurs, les dispositifs de formation pour les demandeurs d'emploi sont centrés sur la personne. L'accompagnement est individualisé. Si on ne peut nier l'intérêt d'une telle approche, ne devons-nous pas, interroge G. BOUILLOT, être attentifs à ne pas conforter la construction d'une société atomisée, sans lien social?

À ESSAYER...

Comment articuler de manière efficace approche globale des situations, solidarité et responsabilité? Dans des domaines tels que l'information, l'orientation, le bilan de compétences, l'accompagnement, l'insertion professionnelle, le suivi, ne devrait-on pas s'attacher à une meilleure définition des champs d'actions et des spécificités des différents acteurs (publics ou subventionnés) dans la perspective d'une plus grande complémentarité? Cela rendrait sans doute possible une meilleure articulation de l'action de différents intervenants (opérateurs

d'insertion, de formation, mouvements associatifs, d'éducation permanente, action sociale, enseignement, etc.). G. BOUILLOT évoque ici une revitalisation des CSEF⁵ qui permettrait d'intervenir rapidement au sortir de l'école ou d'un temps de travail. Il serait également utile de poursuivre l'effort entrepris pour assurer un même statut aux demandeurs d'emploi, quel que soit l'opérateur de formation choisi, tant pour les cours que pour les stages. Dans le cas d'une mise à l'emploi rapide faisant suite à un module court de formation, on pourrait imaginer un suivi individuel et collectif (par exemple, par un groupe de personnes vivant le même défi) d'une durée d'un an ou plus, à réactiver selon les besoins. Cela pourrait aider chacun à garder son emploi en gérant les difficultés inhérentes à toute (re)prise de contact avec le monde du travail, et à conforter ses chances d'y rester en reprenant une formation plus consistante. La dimension collective permettrait, quant à elle, d'éviter de tomber dans l'individualisme en créant des liens sociaux. Mais, conclut G. BOUILLOT, tout cela ne doit pas faire oublier que, malgré tout, le nombre de demandeurs d'emploi reste supérieur au nombre d'emplois vacants. ■

GÉRARD BOUILLOT

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE

1. Centre Universitaire de Charleroi
2. Fédération de l'Enseignement de Promotion Sociale Catholique
3. Notamment, le Dispositif Intégré d'Insertion Professionnelle.
4. Marc MAESSCHALCK, *Travail pour tous, démagogie ou réalisme?*, 1996.
5. Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation. Réformés lors de la législature précédente, ils regroupent les partenaires sociaux par sous-régions. Certains fonctionnent très bien, d'autres ne se réunissent plus.